

# Rapport de la 2ème réunion du Conseil d'orientation

Montreux (Suisse)

14–15 juin 2009

---

Programme ONU-REDD



## Table des matières

Introduction.....	3
1. 1 <sup>ère</sup> séance : ouverture de la réunion.....	3
2. 2 <sup>e</sup> séance : activités du programme mondial.....	4
3. 3 <sup>e</sup> séance : questions stratégiques.....	5
4. 4 <sup>e</sup> séance : discussion sur la fourniture de conseils techniques au Programme ONU-REDD.....	6
5. 5 <sup>e</sup> séance : programmes nationaux.....	7
6. 6 <sup>e</sup> séance : orientations futures.....	10
7. 7 <sup>e</sup> séance : récapitulation.....	10

## Introduction

La deuxième réunion du Conseil d'orientation du Programme de collaboration des Nations Unies sur la réduction des émissions liées au déboisement et à la dégradation des forêts dans les pays en développement (Programme ONU-REDD) a eu lieu les 14 et 15 juin 2009 à Montreux (Suisse). La réunion était coprésidée par M. Eduardo Reyes, Administrateur général adjoint, Agence nationale pour l'environnement du Panama et Mme Angela Cropper, Directrice exécutive adjointe du Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE).

55 participants ont assisté à la réunion (voir la liste des participants). Ses principaux objectifs étaient les suivants : étudier les informations sur la situation en matière de financement du Programme, examiner le budget révisé pour ses activités mondiales, lui donner des orientations additionnelles sur les questions stratégiques, envisager les moyens d'accès aux conseils techniques pour le Programme, examiner les programmes nationaux et discuter des orientations futures possibles du Programme (voir l'ordre du jour).

Tous les exposés et justificatifs sont disponibles sur le site Internet du Programme ONU-REDD.

### 1. 1ère séance : ouverture de la réunion

#### 1.1. Remarques préliminaires

M. Reyes a fait remarquer que le Programme ONU-REDD suscitait un intérêt toujours plus vif. En conséquence, il a demandé instamment à tous les représentants de collaborer pour assurer des progrès notables de la REDD à la quinzième session de la Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations sur les changements climatiques.

Mme Cropper a relevé que, pour la première fois, à la présente réunion, la structure de gouvernance du Programme était en place, et notamment que les organisations des populations autochtones et de la société civile de toutes les régions étaient représentées en qualité de membres à part entière ou d'observateurs. Elle a également signalé que M. Yemi Katerere avait été nommé Chef du Secrétariat du Programme et que les activités étaient en bonne voie.

Le représentant du Gouvernement hôte, M. Daniel Birchmeier, Coopération et développement économiques (Suisse), a mis en évidence les synergies importantes existant entre le Programme ONU-REDD et le Fonds de partenariat pour le carbone forestier (FPCF) de la Banque mondiale, et mis l'accent sur la valeur de la coordination et de la complémentarité en se félicitant de la coordination exemplaire entre les organismes des Nations Unies.

#### 1.2. Rapport sur la situation du Fonds d'affectation spéciale multidonateurs (FASM)

Mme Mari Matsumoto, Bureau du Fonds d'affectation spéciale multidonateurs du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), a présenté un rapport sur la situation financière du Programme ONU-REDD. Elle a expliqué qu'une fois les fonds définitivement alloués, le financement initial fourni par le Gouvernement norvégien serait totalement intégré dans les activités, ce qui signifierait qu'il n'y aurait plus de fonds disponibles. Le Conseil d'orientation a demandé d'autres précisions sur la situation du Fonds et les allocations aux différents programmes nationaux. Le représentant du Secrétariat a précisé que l'Indonésie, la République-Unie de Tanzanie et le Viet Nam avaient soumis des programmes nationaux complets en vue d'un financement, tandis que la République démocratique du Congo et la Papouasie-Nouvelle-Guinée n'avaient présenté qu'un programme initial et allaient probablement rechercher un financement plus important.

#### 1.3. Résumé des informations et des décisions prises par le Conseil d'orientation

1. Le Conseil a accordé le statut d'observateur aux représentants de l'Australie, de l'Equateur, des Etats-Unis d'Amérique, du Honduras et de l'Ouganda, pour cette réunion.

2. Le Conseil a approuvé l'ordre du jour et pris acte du rapport de la première réunion du Conseil d'orientation.
3. Le Conseil a pris note du rapport du Fonds d'affectation spéciale multidonateurs (FASM) et signalé qu'il était nécessaire d'élargir la base de financement et d'augmenter le nombre des bailleurs de fonds du Programme.

## **2. 2<sup>e</sup> séance : activités du programme mondial**

### **2.1. Structure**

La séance avait pour objet d'informer les représentants des progrès et des plans concernant la mise en œuvre du programme mondial et d'approuver le budget révisé. Le représentant du Secrétariat a fait un exposé qui a été suivi d'une discussion.

### **2.2. Présentation du programme mondial : progrès accomplis, plan de travail et budget révisé**

Mme Tiina Vahanen, Administratrice (hors classe), Secrétariat du Programme ONU-REDD, a fait un exposé sur le programme mondial indiquant les progrès réalisés, le plan de travail et le budget révisé, annonçant que le Secrétariat demandait un montant supplémentaire d'environ 2,9 millions de dollars. Au cours de la discussion qui a suivi, plusieurs représentants ont demandé que les populations autochtones continuent à participer à part entière aux activités, en insistant sur l'importance des savoirs traditionnels. Les membres du Conseil ont souligné que les activités du programme mondial devaient soutenir les activités nationales et la mise en œuvre de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques, sans préjuger des résultats des négociations menées au titre de cette Convention.

### **2.3. Aperçu général des débats**

S'agissant du budget révisé, plusieurs membres du Conseil ont demandé des éclaircissements sur les effectifs du Secrétariat et insisté sur la nécessité d'éviter tout chevauchement entre les différents aspects du Programme. Le représentant du Secrétariat a expliqué que son rôle consistait, entre autres, à apporter un appui au Conseil, exercer une supervision et assurer la liaison, tandis que le travail technique relevait des organismes participants. Mme Vahanen a également expliqué que la quantité de détails fournis pour permettre de prendre une décision sur les allocations budgétaires était la même pour les programmes nationaux que pour le programme mondial. Il a été décidé que la même pratique devait donc s'appliquer dans les deux cas. A la demande du Conseil, le Secrétariat a communiqué un budget plus détaillé présentant une ventilation des allocations budgétaires.

### **2.4. Résumé des informations et des décisions prises par le Conseil d'orientation**

1. Le Conseil s'est félicité de l'établissement du Secrétariat du Programme ONU-REDD à Genève et il a prié les organismes participants de veiller à ce qu'il soit doté du personnel suffisant pour pouvoir être opérationnel sans retard.
2. Le Conseil a approuvé le budget révisé avec les allocations prévues conformément au tableau des résultats escomptés présenté dans la note d'information, intégrant l'établissement et le fonctionnement du Secrétariat du Programme (nouveau résultat 4.4) et comprenant des fonds destinés à l'appui technique régional. Un montant de 2 888 415 dollars a été approuvé.

### **3. 3<sup>e</sup> séance : questions stratégiques**

#### **3.1. Structure**

La séance avait pour objet de présenter et d'examiner les questions stratégiques et les principaux problèmes qui auraient une influence sur l'évolution du Programme. Plusieurs membres du Conseil ont fait des exposés. Chacun de ces exposés a été suivi d'un débat.

#### **3.2. Mesure, rapport et vérification**

M. Peter Holmgren, Directeur de la Division de l'environnement, des changements climatiques et de la bioénergie de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), a fait un exposé sur le système MRV (mesure, rapport et vérification). Il a souligné l'importance du suivi pour toutes les informations nécessaires à la mise en œuvre de la REDD, notamment le carbone, les avantages multiples et la gouvernance. Il a indiqué en détail les coûts d'un cadre d'action MRV qui s'élèverait à 265 millions de dollars sur une période de quatre ans (5 millions pour la phase de conception, 210 millions pour les activités menées dans les pays dans le cadre des systèmes MRV nationaux, et 50 millions pour les activités mondiales).

#### **3.3. Aperçu général des débats**

Au cours de la discussion qui a suivi, les représentants ont abordé les questions suivantes : l'importance du suivi pour recueillir la gamme des informations nécessaires à la mise en œuvre de la REDD, y compris les dimensions sociales et environnementales et la gouvernance, en distinguant les aspects négociés des mesures, rapports et vérifications (MRV) concernant le carbone des besoins d'information plus généraux; les écarts entre les estimations des stocks de carbone selon les modèles et les hypothèses retenues; l'avantage comparatif et le rôle du Programme ONU-REDD dans la fourniture de conseils aux pays concernés par la REDD sur les options techniques et les principaux éléments à prendre en considération pour la mise en œuvre des systèmes de suivi; le cadre d'action à moyen terme proposé; la possibilité d'accorder un appui à un plus grand nombre de pays en ce qui concerne le suivi et les systèmes MRV; et les conseils à donner aux gouvernements sur l'évaluation de leurs besoins pour la mise en œuvre d'initiatives. Un représentant a préconisé un suivi indépendant et demandé que la gouvernance, en tant que question intersectorielle, soit intégrée dans les futurs travaux sur les mesures, les rapports et la vérification (MRV). Les participants ont fait remarquer qu'il était important de définir le champ d'application géographique étant donné l'augmentation du nombre de demandes d'assistance reçues.

#### **3.4. Tirer des avantages multiples de la REDD : questions et possibilités**

M. Barney Dickson, du Centre mondial de surveillance de la conservation de la nature (WCMC) du PNUE, a fait un exposé sur les possibilités de bénéficier d'avantages multiples pour les services rendus par la biodiversité et les écosystèmes.

#### **3.5. Aperçu général des débats**

Les discussions qui ont suivi ont porté, entre autres, sur la coordination avec d'autres initiatives, les risques de créer des incitations perverses en s'efforçant de produire des avantages multiples, l'importance de la participation des populations autochtones, les différences de sens éventuelles entre « avantages multiples » et « co-avantages », le risque de perdre de vue l'objectif primordial de la réduction des gaz à effet de serre, l'importance du suivi et la nécessité de resserrer les liens et la coopération entre la Convention sur la diversité biologique et la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques.

### **3.6. Organisations des peuples autochtones et de la société civile**

M. Charles McNeill, Conseiller principal en matière de politiques (PNUD), a présenté le programme de travail prévu en matière de gouvernance et d'engagement des parties prenantes, faisant le point de la situation au plan des Directives opérationnelles sur l'Engagement des populations autochtones et autres communautés dépendantes des forêts. Il a passé en revue les allocations budgétaires prévues pour les activités de gouvernance et d'engagement des parties prenantes ainsi que la stratégie à suivre pour assurer la participation des organisations des peuples autochtones et de la société civile à la mise en œuvre des Directives opérationnelles et il a préconisé un budget additionnel de 1,5 million de dollars par an.

Le Conseil d'orientation a été prié d'examiner le projet de programme de travail en matière de gouvernance (présenté dans un document du Conseil) ainsi que le projet d'étude des cadres législatifs nationaux (résumé dans un document du Conseil), dont le rapport complet a été affiché sur le site Internet du Programme ONU-REDD. M. Tim Clairs, Conseiller technique principal REDD (PNUD), a demandé des commentaires par courriel.

### **3.7. Aperçu général des débats**

Au cours de la discussion qui a suivi, il a été suggéré que les mécanismes de paiement pour la mise en œuvre de la REDD s'inspirent du nouveau régime légal d'accès et de partage des avantages établi en vertu de la Convention sur la diversité biologique, étant donné que ce régime avait été largement négocié avec la participation importante des organisations des peuples autochtones et de la société civile. Un représentant s'est dit préoccupé du fait que le mécanisme de recours en appel au Coordonnateur résident des Nations Unies, qui était proposé, pourrait poser problème car, dans certains pays, il pourrait s'avérer difficile d'obtenir une audience auprès de personnalités éminentes du système des Nations Unies. Un autre a insisté sur la nécessité d'entreprendre une analyse économique des ressources de la REDD pour connaître la provenance des fonds et savoir comment ils circuleraient étant donné que cette initiative suscitait de grands espoirs, tandis que les informations à ce sujet étaient peu nombreuses. L'importance particulière de la participation des organisations de la société civile et des ONG aux processus nationaux de la REDD a été soulignée. La diffusion des informations à la base a également été mentionnée, ainsi que la nécessité de créer un équilibre entre les activités de sensibilisation et l'accès aux processus décisionnels.

### **3.8. Groupe consultatif indépendant de la société civile**

M. Alberto Chinchilla Cascante, *Asociación Coordinadora Indígena y Campesina de Agroforestería Comunitaria Centroamericana*, a donné des informations actualisées sur le Groupe consultatif indépendant de la société civile appelé dorénavant Groupe consultatif sur les forêts, les droits et les changements climatiques.

### **3.9. Résumé des informations et des décisions prises par le Conseil d'orientation**

1. Le Conseil a demandé au Secrétariat d'évaluer les ressources financières nécessaires pour réaliser ses travaux avec les populations autochtones et la société civile.
2. Le Conseil a souligné la nécessité d'une importante participation des organisations des peuples autochtones et de la société civile, en particulier au niveau national.

## **4. 4<sup>e</sup> séance : Discussion sur la fourniture de conseils techniques au Programme ONU-REDD**

### **4.1. Aperçu général des exposés et des discussions**

La séance avait pour objet de procéder à un échange de vues sur l'accès aux réseaux de compétences existants pour obtenir les meilleurs conseils possibles. Mme Vahanen, présentant une proposition sur la façon dont le Programme ONU-REDD pourrait avoir accès aux conseils

techniques, a estimé que plutôt que de créer un nouvel organe consultatif, il serait préférable d'utiliser les compétences et les fichiers d'experts existants pour examiner les résultats concrets du Programme, selon les besoins. De plus, le Programme pourrait collaborer étroitement avec le Fonds de partenariat pour le carbone forestier (FPCF) afin d'établir et d'exploiter un fichier d'experts commun pour répondre aux besoins des deux entités.

Au cours de la discussion qui a suivi, les représentants ont insisté sur la nécessité de faire participer les populations autochtones en qualité d'experts et comparé les avantages des différents fichiers existants.

#### **4.2. Résumé des informations et des décisions prises par le Conseil d'orientation**

Le Conseil a décidé de ne créer, pour le moment, aucun nouvel organe consultatif en vue de forger des synergies et d'améliorer la coopération et la collaboration entre les entités. Le Secrétariat a été prié de proposer une procédure pour utiliser les fichiers d'experts existants afin d'obtenir les conseils techniques nécessaires.

### **5. 5<sup>e</sup> séance : programmes nationaux**

#### **5.1. Structure**

La séance avait pour objet de faire le point de la situation concernant les programmes nationaux et d'indiquer les mesures prises pour répondre aux questions soulevées par le Conseil d'orientation à sa première réunion au sujet de la mise en œuvre de ces programmes. Après une introduction, des rapports d'activité ont été présentés et une demande spéciale d'association au Programme a été examinée.

#### **5.2. Harmonisation du Programme ONU-REDD et du Fonds de partenariat pour le carbone forestier (FPCF) à l'appui des processus nationaux de préparation à la REDD**

M. Clairs a dressé le bilan de l'harmonisation du Programme ONU-REDD et du Fonds de partenariat pour le carbone forestier (FPCF) à l'appui des processus nationaux de préparation à la REDD. Il a également présenté des directives concernant la gestion des fonds du Programme ONU-REDD pour les programmes nationaux. Les membres du Conseil ont accueilli ces informations avec intérêt et discuté de plusieurs questions telles que l'Approche harmonisée pour la remise d'espèces (HACT) afin de garantir la participation continue des populations autochtones, les propositions visant à améliorer l'harmonisation avec le Fonds de partenariat pour le carbone forestier (FPCF) et les mesures à prendre pour collaborer avec le Fonds pour l'environnement mondial (FEM) et d'autres entités.

#### **5.3. Exposés des pays sur les progrès accomplis dans la mise au point des documents de programme**

Des exposés ont été présentés sur les progrès accomplis dans la mise au point des documents de programme par les représentants de l'Indonésie, de la Papouasie-Nouvelle-Guinée, de la République démocratique du Congo et de la République-Unie de Tanzanie. Le Viet Nam, dont les représentants n'ont pas été en mesure de participer à la réunion, a fourni un rapport actualisé écrit.

Le représentant de la Papouasie-Nouvelle-Guinée s'est exprimé sur les rapports publiés dans la presse internationale au sujet de présomptions d'irrégularités commises par l'Office pour les changements climatiques et la viabilité de l'environnement (OCCES). Il a confirmé que le Gouvernement prenait des mesures au sujet de ces allégations et que les transactions de l'OCCES feraient l'objet d'une enquête indépendante. Il a ensuite décrit les prochaines étapes de l'établissement du programme national de la Papouasie-Nouvelle-Guinée en fournissant :

a) des explications sur la démarche adoptée par ce pays pour mettre au point un système national de contrôle du carbone;

b) une mise à jour de ses plans visant à entreprendre une analyse détaillée des aspects économiques de la REDD et son intention de solliciter des fonds additionnels au titre du Programme;

c) des arguments sur l'importance d'une bonne compréhension de la REDD en tant qu'élément clé du financement de modèles de développement à faible intensité de carbone.

#### **5.4. Exposés des pays dont les programmes nationaux sont en cours d'élaboration**

S'agissant des programmes nationaux en cours d'élaboration, les représentants de l'Etat plurinational de Bolivie, du Paraguay et de la Zambie ont présenté un état des lieux. Les débats qui ont suivi ont porté sur la participation des populations autochtones et des communautés dépendantes des forêts aux consultations, la nécessité d'une coordination face à une multitude de parties prenantes et le besoin d'orientations pour obtenir les meilleurs résultats possibles.

#### **5.5. Exposé du Panama et questions de procédure**

Dans son exposé, le représentant du Panama a soulevé des questions de procédure importantes. Il a demandé au Conseil d'envisager d'approuver le financement du programme national. Il s'est dit convaincu que le Panama avait satisfait aux exigences concernant les demandes de crédits et que la sienne s'était enlisée dans les procédures internes de l'Organisation des Nations Unies.

Le représentant du Secrétariat a reconnu que le Panama avait fait de remarquables progrès pour formuler sa stratégie nationale de réduction des émissions liées au déboisement et à la dégradation des forêts (REDD) et préparer son programme national. Il a également reconnu que le Gouvernement panaméen avait fait des efforts pour collaborer avec les autres parties prenantes, y compris les représentants des populations autochtones. Il a ensuite fourni les explications suivantes :

- a) Etant donné que le projet de programme national avait d'abord été soumis au Bureau régional du PNUE au Panama le 29 mars 2009, date limite pour télécharger les documents du Conseil d'orientation sur place, le Secrétariat n'avait pas eu assez de temps pour en achever l'examen avant de soumettre le document au Conseil d'orientation par voie électronique. Les différentes étapes de cet examen étaient les suivantes :
  - ii) Le Secrétariat du Programme ONU-REDD doit procéder à l'examen et remplir le formulaire de demande de crédits à remettre au Conseil d'orientation 10 jours ouvrables avant la réunion du Conseil;
  - iii) Un examen technique doit être effectué par des experts indépendants. Une synthèse de l'examen doit être annexée au formulaire de demande de crédits.
- b) Conformément aux sections 2.3 et 2.4 du Règlement intérieur et des Directives opérationnelles du Programme ONU-REDD, le Coordonnateur résident doit présenter le projet de programme national au Secrétariat du Programme ONU-REDD après avoir tenu une réunion de validation;
- c) Une réunion de validation, faisant l'objet d'un procès-verbal, entre le Coordonnateur résident (ou la personne désignée), son homologue du gouvernement et des représentants de la société civile et des populations autochtones. En l'espèce, cette réunion n'avait pas eu lieu avant celle du Conseil d'orientation. Il a également été fait référence à la lettre du 22 mai 2009 envoyée par la Coordination nationale des populations autochtones du Panama à l'Agence nationale pour l'environnement demandant que la proposition du Fonds de partenariat pour le carbone forestier (FPCF) soit annulée en raison des problèmes posés par les consultations concernant le plan de préparation.

Au cours du débat animé qui a suivi, différents moyens ont été envisagés pour sortir de l'impasse. Il a été convenu que les délais relatifs à la remise des documents du Conseil d'orientation, déjà indiqués dans le calendrier en ligne du Programme ONU-REDD, devraient encore être précisés pour faciliter la tâche.

#### **5.6. Demande spéciale de l'Equateur**

M. Marco Chiu, Conseiller spécial au Ministère de l'environnement, a présenté une demande d'association de son pays au Programme, en citant, entre autres motifs, le travail productif que son pays et le Programme pourraient accomplir ensemble. Se félicitant de cette demande et de l'intérêt porté au Programme, le Conseil a prié le Secrétariat de se mettre en rapport avec l'Equateur et d'examiner de façon plus approfondie ce que ce pays devrait éventuellement faire pour qu'il soit pris acte de son intérêt à participer au Programme et de donner une évaluation sur la base des activités envisagées et de leurs incidences budgétaires.

#### **5.7. Résumé des informations et des décisions prises par le Conseil d'orientation**

1. Le Conseil a demandé au Secrétariat et aux organismes des Nations Unies de poursuivre le processus d'harmonisation avec le Fonds de partenariat pour le carbone forestier (FPCF) pour ce qui est des composantes de la préparation, en accordant l'attention voulue aux questions soulevées pendant la réunion en cours, par exemple l'importance de la participation et de l'engagement des parties prenantes et des populations autochtones, et aussi de continuer à aligner les directives du Programme ONU-REDD et celles du FPCF à l'intention des organisations représentant les populations autochtones et la société civile.
2. Le Conseil a prié le Secrétariat d'étudier avec le Fonds de partenariat pour le carbone forestier (FPCF) les possibilités d'organiser un atelier d'une journée, à l'occasion de la prochaine réunion du Conseil éventuellement, pour envisager une plus grande harmonisation entre les deux processus. Le Conseil a prié le Secrétariat de réfléchir à ce que pourrait faire chaque pays d'ici la fin de 2009 et de préparer une synthèse à l'intention de la quinzième session de la Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques, à Copenhague.
3. Le Conseil a demandé au Secrétariat d'envisager d'autres moyens d'indiquer les allocations de fonds dans le formulaire de demande de crédits afin qu'il soit tout à fait clair que, même si le financement passait par les organismes des Nations Unies, le bénéficiaire en était en définitive le gouvernement du pays considéré.
4. En ce qui concerne la Papouasie-Nouvelle-Guinée, le Conseil a pris note de la demande de financement additionnel que le Gouvernement déposerait et qui serait examinée par le Conseil d'orientation pendant la période intersessions ou à une de ses réunions.
5. S'agissant du Viet Nam, le Conseil a accueilli avec intérêt sa communication écrite en relevant que ce pays était un membre actif qui avait fait des progrès considérables.
6. En ce qui concerne le Panama, le Conseil a invité ce pays à soumettre son programme national afin qu'il puisse l'examiner pendant la période intersessions et il a décidé de réserver des crédits à hauteur de 5,3 millions de dollars en attendant que tous les éléments de la demande de crédits soient prêts. Le Conseil a prié le Secrétariat et les organismes des Nations Unies d'accélérer le processus décisionnel intersessions.
7. Le Conseil a reconnu les progrès accomplis par l'Etat plurinational de Bolivie, le Paraguay et la Zambie, attendant avec intérêt de recevoir des demandes de financement.

## **6. 6<sup>e</sup> séance : orientations futures**

### **6.3. Aperçu général des exposés et des discussions**

La séance avait pour objet d'envisager les orientations futures du Programme sur la base de divers scénarios et vues sous différents angles. Cependant, faute de temps, les discussions ont été renvoyées à une prochaine réunion ou à l'intervalle intersessions, à l'exception de la réunion de haut niveau sur la REDD prévue pendant l'Assemblée générale à New York en septembre 2009. M. Ibrahim Thiaw, Directeur de la Division de la mise en œuvre des politiques environnementales du PNUE, a exposé la question.

### **6.4. Résumé des informations et des décisions prises par le Conseil d'orientation**

Les représentants ont bien accueilli l'idée d'une réunion, mais ils ont recommandé la plus grande prudence afin de ne pas anticiper sur les négociations en cours sur les changements climatiques et de ne pas détourner l'attention de ces négociations. Le Conseil a décidé de ne pas prendre de décision formelle sur cette question pour le moment.

## **7. 7<sup>e</sup> séance : récapitulation**

### **7.3. Aperçu général des discussions**

Le représentant du Danemark n'a pas écarté la possibilité d'apporter une aide financière au Programme ONU-REDD.

Les coprésidents ont prononcé des allocutions de clôture. Mme Cropper a relevé que des progrès avaient été accomplis et que les domaines dans lesquels il était possible d'améliorer les méthodes de travail du Conseil avaient été mis en évidence. M. Reyes a remercié les membres du Conseil de leur excellent travail et de leur engagement et il s'est déclaré personnellement très fier des progrès accomplis.

### **7.4. Résumé des informations et des décisions prises par le Conseil d'orientation**

1. Le Conseil s'est félicité de l'annonce d'un financement éventuel du Gouvernement danois.
2. Le Conseil a pris note qu'il était proposé de tenir la prochaine réunion du Conseil d'orientation pendant la semaine du 26 octobre 2009 à Washington, en coopération avec le Fonds de partenariat pour le carbone forestier (FPCF). La date et le lieu exacts seraient fixés en consultation avec le FPCF.